Dédicace de La Silvanire

Auteur : Mairet, Jean (1604-1686)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Mots clés

<u>famille de la dédicataire, lecture, lien au sujet, relation auteur-dédicataire, savoir de la dédicataire</u>

Informations éditoriales

Titre complet de la pièce*La Silvanire ou la morte-vive du Sieur Mairet, tragicomédie pastorale dédiée à Madame la duchesse de Montmorency* Auteur de la pièceMairet, Jean (1604-1686)
Date1631
Lieu d'éditionParis
ÉditeurFrançois Targa
LangueFrançais
SourceGallica

Analyse

Type de paratexteDédicace Genre de la pièce

- Pastorale
- Tragi-comédie

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Informations sur la notice

Edition numériqueVéronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF); EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle) Contributeurs

- Lochert, Véronique (Responsable du projet)
- Saignol, Côme (Chargé d'édition de corpus numérique)

Mentions légalesFiche: Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Mairet, Jean (1604-1686) Dédicace de La Silvanire 1631.

Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 17/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Spectatrix/items/show/1059

Notice créée par <u>Véronique Lochert</u> Notice créée le 15/06/2021 Dernière modification le 03/12/2025



A TRES-PVISSANTE DAME,

MADAME MARIE FELICE DES VRSINS, Duchesse de Montmorency & d'Ampuille, Baronne de Chasteaubriand, &c.

ADAME,

Dés le mesme instant que le formay le dessein de cet ouurage cy, le concens celuy de le dedier à vostre Grandeur.

l'ay tousiours consideré ma Siluanire comme vne Beauté que i esleuois pour parestre quelque iour aux yeux d'vne des plus vertueuses es des plus parfaites Dames de la Terre. En suitte de cette consideration

ie ne me suis pas tellement estudié à la rendre belle,. i aye oublié de faire encore qu'elle fust honneste, poi. estre en quelque façon digne de se presenter deuant vous. Parces circonstances, MADAME, il vous est aisé de iuger que cognoissant vostre vertu, comme ie la doy cognoistre, & n'ayant iamais eu de plus forte ny de plus iuste passion que celle de vous plaire iusques aux moindres choses; i auray pris soin de tenir ce Poëme dans vne telle pureté d'actions, & de paroles, que vostre modestie n'en puisse apprehender la representation, ny reietter la lecture. En fin, MADAME, voicy cette Mo.RTE-VIVE, qui du parc ombrageux de vostre magnifique Maison de Chantilly, se voit aujourd'huy contrainte de passer à la clarté de la Cour, où vous sçauezs'il est important de faire son entrée de bonne grace. Elle a sceu de la voix du peuple combien de caresses es de bonheur y receut autrefois son aisnée la Bergere SILVIE, sous la protection de Monseigneur; elle ne s'en promet pas moins de la vostre, si vous luy faites l'honneur de l'en gratifier, comme elle vous en coniure tres-humblement. Le soucy de reiisir à la Cour n'est pas ce qui luy donne le plus de peine, puu qu'il est asseuré que sous vos auspices elle n'y sçauroit estre que parfaitement bien receuë. Toute

la difficulté qui l'arreste , c'est d'agréer premierement à vostre Grandeur, & d'engager par là vostre reputation à la defence de la sienne. Ie ne doute point que de deux parties quiluy sont absolument necessaires, pour vous plaire, la Bienseance & la Beauté, vous n'y faßiez rencontre de la premiere; pour la seconde, i apprehende extremement pour elle et pour moy que vous y treuuiez beaucoup de choses à desirer. Cen'est pas qu'à bien considerer les diligences que i ay apportées à l'embellissement de son visage ie ne puisse me faire aucroire (& peut-estre sans vanité) qu'elle ne passera point pour laide aux yeux de la plus-part du monde: Mais quand ie viens à me representer, Madame, l'extraordinaire bonté de vostre esprit, iointe à cette viue clarté de iugement qui ne paroist pas moins en vos actions qu'en vos paroles, sur tout lors qu'il me souvient que ie vous ay veu descouurir quelquesfois en diuerses matieres de Poësse des graces & des defauts qui ne doiuent estre visibles qu'aux plus clairvoyans de la profession: n'ay-ie pas iuste sujet de craindre que vous n'en descouuriez, en ma Bergere, dont personne que vous ne se seroit que tard apperceu? Toute la France est d'accord que l'Italie ne luy donna iamais rien de beau ny de precieux comme la Reyne

Mere, & vous, qui participez, ausi bien à ses incomparables vertus qu'à la splendeur de sa race: & neantmoins, ou ie ne cognoy du tout point la langue en laquelle ie vous escris, ou vous la parlez iustement comme il fau droit, que ie l'escriuisse pour faire accroire aux Cour: is ans qu'elle m'est naturelle. Ce n'est pas icy mon dessein de vous louer, pleust à Dieu, MADAME, qu'il me fust permis de le faire, quelque mauuais Orateur que ie puisse estre, ie ne pense pas que sur vne si belle matiere, mon affection à vostre seruice ne me fist dire de tres-belles choses, & ne serois point en doute que ses ames lasches à qui les loüanges du merite d'autruy sont ordinairement insupportables, ne souffrissent sans murmurer la pureté des vostres, bien loin de m'en contester la verité. Mais d'autant qu'ayant l'honneur, comme ie l'ay, d'estre particulierement à vostre Grandeur, ie fay profession aussi de luyrendre vne particuliere obeissance: ie ne sortiray point des bornes que vostre modestie me semble auoir prescrites sur ce sujet, sous cette protestation toutesfois que c'est auec une indicible repugnance de ma volonté qu iem'y tiens. Car outre la violence que ieme fais, c'est chose infaillible que mon silence sera tousiours plustost soupçonné d'ingratitude, que iustifié par la con-[ideration

EPISTRF.

sideration du respect qui me l'impose, & que la posterité qui sçaura quelque iour parla bouche de la Renommée que vous auez esté la merueille de vostre fexe, es l'admiration du nostre, ne me pardonnera pas facilement la faute que ie commets de laisser eschapper une si belle occasion de l'en asseurer moy-mesme par mes Escrits. Auec tout cela, MADAME, i aime beaucoup mieux estre asseuré d'estre blasmé de tout le monde, que me mettre seulement au haZ ard de vous fascher. Ie seay fort bien qu'vne pure & haute vertu comme la vostre se contente de meriter la louange, sans se soucier beaucoup de la receuoir. le m'accommoderay donc à la modestie de vostre humeur, à condition, MADAME, qu'en recompense vous auouerez, s'il vous plaist cette Bergere pour vostre, & que sans vous souvenir que vous estes issuë de la tres-florissante & tres-illustre Maison des VRSINS, qui presque ausi vieille que la nouuelle Rome, qu'elle embellit encore aujourd'huy de sasplendeur, a donné de si dignes successeurs à Sainet Pierre, et de si grands Capitaines àl Europe; que sans vous souvenir, dy-ie, de la hauteur de vostre naissance, ou de la bassesse de la sienne, vostre Grandeur accordera deux ou trois heures de sonloisir au desir qu'elle a de l'entretenir de ses auan-

tures. Il estcertain qu'elles sont amoureuses, mais aussi vous ay-ie desia protesté que cette legitime affe-Etion auec laquelle elle respond à celle de son Berger, est à peu prés de la nature de celle-là que le mariage vous permet d'auoir pour un des plus glorieux hommes de la terre, & qu' un des plus glorieux hommes de la terre a reciproquement pour vous. Celame persuade, MADAME, que vous ne l'en escouterez pus moins volontiers, es que vous la receure ? auec cette mesme bonté de naturel qui vous fait aimer generalement de tout le monde. Que s'il arriuoit parauanture que vous la treuvassiez belle, que ma satisfaction seroit accomplie, es que ie me tiendrois bien recompensé de la peine que l'ay prise à la rendre telle. Ie vous iure MADAME, (es ie le dy sans flaterie) que la seule estime que vous ferez de mon ouurage me determinera la bonne ou la mauuaise opinion que i en dois prendre, auec autant ou plus de certitude, que si Mal-herbe ou Virgile reuenoient au iour afin de m'en dire la verité. On a tousiours obserué que vostre esprit, qui n'est borné d'aucune sorte de matiere, est encore appuyé d'une force de iugement qui ne doit rien à celuy de ces habiles à quinostre siecle defere tant que de ne iuger du prix des choses que par l'estime qu'ils en font.

Mais peut-estre que i abuse indiscretement de vostre patience: ic siniray donc, apres vous auoir priée de receuoir agreablement ce tesmoignage de mon deuoir, que ie vous rends d'aussi bon cœur, que ie me dy,

MADAME, de vostre Grandeur

Le tres-hun:ble & tres-obeissant feruiteur, MAIRET.

ĕ ij